



Mot du Maire (8 avril 2020)

C'est avec plaisir que je communique avec vous en ce début de printemps et en plein cœur de la pandémie. Je veux d'abord en profiter pour souhaiter une Joyeuses Pâques à tous nos citoyens(nes), ainsi qu'une très bonne saison des sucres à tous les acériculteurs de la région.

Ceci étant dit, je suis certain que nous comprenons tous le sérieux et la gravité de la situation. Dans un premier temps, je vous demande de respecter scrupuleusement toutes les consignes qui nous sont données par les autorités sanitaires.

Nous comprenons qu'en cette période de Pâques, la tentation est grande de visiter, de se retrouver en famille. Ce n'est pas du tout une bonne idée. Il y a très peu de cas au Bas-St-Laurent jusqu'à maintenant, suivons les consignes pour que ça reste comme ça. Ce sont les régions avec le moins de cas qui verront probablement les mesures strictes levées en premier. Alors, restons vigilants.

- 1) Rester à la maison (sauf pour les besoins essentiels)
- 2) Garder 2 mètres (6 pieds) entre les personnes/familles dans l'espace publiques.
- 3) Se laver les mains entre chaque sortie.

Bien entendu, pour ceux et celles qui le désirent, le port du masque est encouragé. C'est une mesure de plus qui pourra diminuer la transmission. Comme recommandé par le gouvernement il ne faut pas porter des masques qui peuvent servir en milieu hospitalier. Nous vous encourageons donc à être créatif et à fabriquer vos propres masques. Vous trouverez plusieurs idées sur l'internet.

J'encourage également les producteurs acéricoles à suivre les mesures d'hygiène spécifique qui leurs ont été transmises par les autorités compétentes.

Nous avons eu lundi notre conseil municipal du mois d'avril. Suivant la recommandation du ministère nous avons tenu cette rencontre par conférence téléphonique.

Deux décisions importantes ont été prises lors de cette rencontre :

Dans un premier temps, nous avons décidé de garder tous les employés de la municipalité en fonction. Il est important de conserver toute l'équipe si nous voulons assurer les services essentiels. La directrice générale s'assurera que les employés puissent travailler dans des

conditions sécuritaires. Comme c'est une situation nouvelle avec plusieurs contraintes, nous ferons tout en notre possible pour nous assurer du bon fonctionnement de l'administration, de la voirie, des services incendies, etc. Nous apprécions votre collaboration et votre compréhension.

Dans un second temps, nous avons décidé de remettre ***le paiement des taxes municipales de 2020 au 22 octobre***. Ainsi les paiements du 7 mai, 9 juillet et 10 septembre sont tous reportés au 22 octobre 2020. Ce n'est qu'à compter de cette date qu'il y aura des intérêts de charger. Il est important de noter que ceci *ne touche pas les arrérages de taxes des années précédentes*. Nous vous encourageons néanmoins, si vous êtes en mesure de le faire, de verser régulièrement des paiements afin de ne pas avoir un gros montant à payer en octobre. Nous espérons que cette mesure vous permettra de faire face aux difficultés financières auxquelles nous sommes tous confrontés.

Je tiens également à féliciter nos employés de voiries André et Alex pour leur remarquable travail. Malgré un hiver où la neige a été très abondante et les conditions météorologiques ont été parfois très difficiles, ils ont été en mesure de faire l'entretien de nos routes et de nos rangs, nous permettant de nous déplacer en toute sécurité.

Et je tiens à souligner l'excellent travail de Claudine et de Manon, qui malgré une situation difficile s'assurent que la municipalité continue à offrir les services essentiels.

Je m'en voudrais de ne pas souligner le travail exemplaire et les services essentiels qui nous sont offerts par le Dépanneur CB. Ces services sont indispensables et je remercie infiniment Sarah et toute son équipe pour les mesures mises en place afin de pouvoir continuer à nous servir. Je demande à la population de respecter les consignes que le commerce a mises en place.

Finalement,

je vous encourage à visiter le site internet de la municipalité :

www.municipalitelejeune.com, pour plus d'informations. Et je vous encourage

particulièrement à suivre la page Facebook de la Municipalité :

<https://www.facebook.com/municipalitelejeune/> pour de l'information au quotidien.

Bon courage et bon début de printemps...

Pierre Daigneault (Maire de Lejeune)

INFO GÉNÉRALE COVID-19

LE BUREAU MUNICIPAL EST FERMÉ AU PUBLIC

Afin de diminuer les risques de propagation du coronavirus
COVID-19.

LA MUNICIPALITÉ FERME AU PUBLIC L'ACCÈS À SON BUREAU
ADMINISTRATIF,

ET CE, JUSQU'À NOUVEL ORDRE.

Tous les services municipaux demeurent toutefois en fonction
(administration, voirie, pompier).

Les personnes désirant obtenir des services municipaux sont
donc invitées à communiquer avec le bureau municipal :

Par téléphone : 418-855-2428 poste 3

Par courriel : info@municipalitelejeune.ca

« Il s'agit d'une situation exceptionnelle de santé publique. En
décidant d'agir ainsi, nous contribuons à ralentir la propagation
du virus tout en protégeant la santé et la sécurité des citoyens de
Lejeune et les employés municipaux »

Tous ensemble on y arrivera....

Claudine Castonguay
Claudine Castonguay

Directrice générale secrétaire trésorière

DÉPANNEUR CB



Compte tenu de la situation hors du commun, nous avons adopté nos heures pour bien vous servir et pour nous adopter aux différentes mesures prescrites par le gouvernement.

Notez que ces changements sont pour une période temporaire seulement.

Lundi au vendredi 7 h à 19 h

Samedi de 8 h à 18 h

Dimanche de 10 h à 18 h

Également, pour répondre à notre clientèle, vous pouvez nous appeler pour faire votre commande.

☎ 418 855-2750

C'est avec plaisir que je vous la prépare !

Quand vous passerez la chercher, nous vous demandons de rester dans votre véhicule.

Nous irons la déposer à votre voiture.

Possibilité de paiement avec débit ou crédit.

NOTE : LE SERVICE DE LIVRAISON EST SUSPENDU POUR L'INSTANT.

Merci de votre compréhension !

Intermarché Coop

Service de livraison :  418 855-2825

- ✓ Commande par téléphone la journée avant la livraison (lundi ou jeudi)
- ✓ Livraison les mardis après-midi et les vendredis dans l'avant-midi
- ✓ Paiement par chèque
- ✓ Des frais de 10\$ s'appliqueront lors de la livraison

Familiprix Albert Falardeau

Possibilité de livraison à la pharmacie de Squatec le mardi et jeudi en après-midi.



418 855-2382

FABRIQUE

Pour la contribution volontaire, les prochains tirages se feront en juin.
Pour ceux et celles qui veulent payer, vous pouvez faire parvenir un chèque
au nom de la Fabrique.

MERCI !

Huguette Beaulieu

LE GALA DES MUSICIENS EST ANNULÉ POUR 2020



- On vous invite à garder vos distances;
- Suivre les recommandations du Premier ministre;
- Rappel que l'accès à la bibliothèque, centre des loisirs, gym, parc de l'école, et la patinoire sont fermés jusqu'à nouvel ordre;
- Pour un temps indéterminé, la Popotte roulante est fermée;
- Compte de taxes l'échéance sera repoussée jusqu'au 22 octobre 2020;
- Mais on vous invite quand même, si c'est possible de déboursier un montant quelconque pour ne pas avoir la totalité à déboursier à la nouvelle échéance vous pouvez payer par Accès D ou chèque;
- Le Panier bleu : Nous vous encourageons à faire vos achats locaux;
- PME 911 pour conseiller les entreprises porteuses des régions;
- Personnes éprouvant des symptômes 1 418 644-4545;
- Pour plus d'information, voici le lien.

www.quebec.ca/coronavirus

MESURES À PRENDRE

- Se laver les mains souvent à l'eau tiède courante et au savon pendant au moins 20 secondes;
- Utiliser un désinfectant à base d'alcool si l'accès à de l'eau et du savon est impossible;
- Couvrir la bouche et le nez avec l'intérieur du coude ou un mouchoir lorsque l'on tousse ou éternue;
- De jeter immédiatement les mouchoirs utilisés à la poubelle et se laver les mains par la suite;
- Il est également essentiel de ne pas rendre visite à des personnes plus à risque de complications, celles qui sont atteintes de maladies chroniques ainsi que les aînés;
- Boire de l'eau souvent (minimum 1.5 litre par jour).
- Nous comprenons l'importance de visiter nos parents et amis durant la période Pascale, mais nous tenons à vous rappeler le sérieux du confinement durant ce temps difficile. Il est toujours possible de contacter par téléphone, courriel ou messenger, etc.

ON DÉSIRE VOUS GARDER EN SANTÉ !

Le bureau municipal sera fermé

lundi 13 avril 2020

Joyeuses Pâques à tous !!!



ÇA VA BIEN ALLER

